

Ref. H106

Le dispositif de l'emploi accompagné

OBJECTIFS

- ▶ Permettre aux participants intervenant auprès de personnes en situation de handicap, d'identifier et de maîtriser la mise en pratique de ce dispositif d'appui vers l'emploi des travailleurs pour favoriser leur accès sur le marché du travail.

PROGRAMME

- ▶ Cadre législatif et réglementaire
 - les objectifs de la loi n° 2016-1899 du 27 décembre 2016
 - répondre à une obligation de non-discrimination à l'emploi
 - aides financières, textes de loi, doc. CERFA, réponse à candidature de l'ARS
 - personnes ressources, mutualisation des expériences
- ▶ Rôle du conseiller socio-professionnel dans le dispositif
 - élaborer une stratégie inclusive pour les travailleurs en situation de handicap
 - accompagner la personne dans toutes les étapes visant à l'accès et au maintien dans l'emploi en milieu ordinaire de travail
 - cibler les entreprises répondant au projet personnalisé
 - être le facilitateur, médiateur entre le travailleur en situation de handicap, l'établissement et l'entreprise
- ▶ Les moyens à mettre en œuvre
 - adapter les différentes conventions pour le parcours d'intégration
 - les démarches matérialisées dans le cadre du suivi « Dossier projet, bilans... »
 - les aides financières compensatrices du handicap pour les entreprises
- ▶ Une logique de parcours
 - présentation d'un parcours type (mutualisation des expériences réussies)
 - pérennisations de l'emploi dans le parcours en milieu ordinaire de travail
 - gestion des problématiques santé, comportementales et relationnelles : être un appui pour les changements de poste de travail
 - que faire en cas d'échec et anticiper la fin de carrière
 - pour une réussite optimale : le partenariat indispensable avec les équipes médico-sociales



Méthode pédagogique : Recueil des attentes. Etudes de cas, apports théoriques, législatifs, méthodologiques, mises en situation, travail en sous-groupes, jeux de rôles
Remise d'un support écrit. Evaluation des acquis en début et fin de stage.

Personnes concernées / Prérequis : Tout personnel d'ESAT, SAVS et IME impliqué dans l'accompagnement à l'emploi des usagers

Animation : Conseiller en insertion professionnelle


Nombre de participants : 15 personnes maxi

DPC : nous consulter

Durée : 3 jours, soit 21 heures

INTRA

Ce stage peut être organisé dans votre établissement avec un tarif groupe.

Lieu	Sessions programmées	Droits d'inscription
 La Rochelle (17)	Du 02/05/2023 au 04/05/2023	1075 €



GERFI+ S.A.S. au capital de 250 000€
SIRET 393 456 892 00024 - Code NAF 8559A - RCS La Rochelle



